

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018**

Le 13 décembre 2018 à 19h00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/12/2018

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Mmes Cécile CELETTE (arrivée à 19h40), Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjointes, M. Bernard BALAYE, adjoint, Marc LECOINTRE, Elodie BLACHE, Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD, Jean-Pierre GRANGE, Jean-Marc JANIN, Isabelle PALLUY, , Pierre SEUX, Laëtitia THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusés :

Absents : Mme Stéphanie PERRET

Mme Elodie BLACHE a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 1^{er} octobre 2018 et signature du registre des délibérations.

- **Décision Modificative – régularisation d'écritures** : délibération est prise à l'unanimité pour régulariser les écritures d'ordres au Budget Communal 2018 pour l'achat à Habitat Dauphinois de la maison de santé,
Investissement : 21318(041) : autres bâtiments publics + 430 321.13 €
Investissement : 238 (041) : Avances versées sur comm immo + 430 321.13 €
- **Admission en non valeur de titre irrécouvrable** : délibération est prise à l'unanimité pour l'admission en non valeur pour l'année 2017 du titre n° 639 pour un montant de 17.40 €.
- **Protection sociale complémentaire - Mandat au Centre de Gestion** : délibération est prise à l'unanimité pour donner mandat au Centre de Gestion pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la conclusion d'une convention de participation en assurance complémentaire prévoyance, étant entendu que l'adhésion de l'employeur reste libre à l'issue de la consultation menée par le CDG07. Les caractéristiques précises, prestataires, garanties et tarifs, lui seront communiqués au terme de la procédure engagée par le CDG07 pour lui permettre de décider de son adhésion et des modalités de cette adhésion. Durée du contrat : 6 ans, à effet au 1er janvier 2020, renouvelable un an.
- **Dénomination de nom de rue** : délibération est prise à l'unanimité pour nommer une nouvelle voie du village « Allée Jardins de Juliette ».
- **Annonay Rhône Agglo - modification des statuts** : délibération est prise à l'unanimité pour émettre un avis favorable et approuver le projet de modification des statuts d'Annonay Rhône Agglo.

19h40 arrivée de Mme Cécile Celette

- **Annonay Rhône Agglo – attribution de compensation** : délibération est prise par 3 abstentions et 11 voix pour approuver le montant de l'attribution de compensation tel qu'il a été fixé pour la commune de Saint-Cyr par délibération n° 278 en date du 25 septembre 2018 d'Annonay Rhône Agglo, pour l'exercice 2018, pour l'exercice 2019, pour l'exercice 2020 et les exercices suivants.

- **Cantine garderie municipale fixation des tarifs :** délibération est prise à l'unanimité pour fixer à compter du 1er janvier 2019, les tarifs de la cantine garderie municipale. Malgré la hausse du tarif par la Société SHCB, une partie du matériel de la cantine étant amortie, le Conseil Municipal, décide de maintenir les tarifs 2018 pour l'année 2019,
 - **Forfait cantine-garderie** pour les élèves de l'école publique et privée : **5.00 €** (4.35 € de repas et 0.65 € de garderie).
 - **Forfait cantine-garderie pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille :** **4.70 €** (4.35 € de repas et 0.35 € de garderie).
 - **Tarif pour les bénéficiaires de soutien scolaire :** **4.35 €**
 - **Forfait garderie du matin** lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (7h20/8h20) : **1.15 €**
 - **Garderie du soir** de l'école publique (16h30/18h00) : **1.15 € la demi heure et 1.90 € l'heure.**

- **Engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption des budgets primitifs 2019 :** délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Madame le maire, en application de l'article L1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, à engager, liquider et mandater les dépenses nouvelles d'investissement 2019 avant le vote du budget primitif 2019 et délivrer cette autorisation dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018.

- **Acquisition d'un tracteur et d'une épareuse :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacer le tracteur de la commune qui date de 1990 qui se trouve en très mauvais état et qui présente un coût d'entretien qui devient excessif. Elle présente l'opportunité d'acquérir un tracteur d'occasion. Délibération est prise à l'unanimité pour autoriser l'acquisition d'un tracteur pour un montant maximum de 47 000 H.T. € soit 56 400 € T.T.C. et l'acquisition d'une épareuse pour un montant maximum de 19 000 H.T. € soit 22 800 € T.T.C.

- **Subvention Ardéchoise :** Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'un chèque de 250 € avait été remis par l'Ardéchoise pour l'organisation d'animations lors du passage de la course cycliste 2018. Les organisateurs bénévoles avaient remis le chèque à la mairie, délibération est prise à l'unanimité pour reverser le montant de ce chèque de 250€ à l'association « Ardéchoise Saint-Cyr

Délibération à ajouter :

- **Garantie d'emprunt immeuble HLM centre bourg :** délibération est prise en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement des lignes de prêt, immeuble HLM centre Bourg, réaménagées.

- Urbanisme :
 - Déclarations Préalables :**
 - THOUEZ Sandrine – 36 rue Eterpas le Bas – agrandissement ouvertures
 - ORIOU Jean-Claude – 64 Route du Vivarais – division de parcelle
 - DAMON René – 145 Impasse du Rabier – restauration abri
 - THOUEZ Guy – 86 rue de l'Aubépine – division de parcelle
 - GAY DECOLLETAGE INDUSTRIE – 67 Route Bleue – implantation transformateur
 - VARAINE Joël – 939 route de Solore – panneaux photovoltaïques
 - PETRYUK Nicolas – 1418 route de Morel – terrasse
 - SYLVESTRE Didier – 7 route du Vivarais – réfection toiture
 - BRUYERER Xavier – 5 chemin des chênes – abri de piscine
 - GOIN Louis-Joseph – 19 rue des Célestins – réfection façade

Certificat d'urbanisme :

Me GIRAUD COURTES LAPEYRAT – A1819-1821-1823
 Me Laurent SCHLAGBAUER – A799 division A2188

Me François GIRAUD – B2244
M. Robert MERLE – B1655
Me Bertrand SERVE – B 92
Me Géraldine PARANT CARNOT – B 1755
Me COURTRES LAPEYRAT – B 972
Me Laurent SCHLAGBAUER – A 2148
Me GIRAUD COURTRES LAPEYRAT – A2148
Me PARANT CARNOT – B702-703

Permis de construire :

PERBET Mary/MATHEVET Lucas – Prachenet – maison individuelle
A.C. TIF Salon de coiffure – modification d'accès en façade
Ecuries Soleil'Dad – 170 Chemin de Combillon – maison individuelle
SCI La LOUME Mme BADEY Florence – 66 Rue des Forges – bâtiment cabinet kinésithérapie
BOSC Maxime – 239 montée de la Ratisse – maison individuelle

Permis de construire Modificatif :

ISSERTIAL Mickael – Rue Buissonnière – modification façades + fermeture garage

Mme Sylvie Franco informe le Conseil Municipal que l'adressage est terminé sur la commune.

- **Questions diverses**

- **Syndicat des eaux Annonay, Serrières** : Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable qui est approuvé à l'unanimité par les élus. Le rapport est disponible en mairie.

- **Eclairage public Rue du Rond** : Madame le Maire informe le conseil municipal que des devis ont été demandés pour la mise en place d'un pylône avec luminaire pour sécuriser l'abri bus du Rond point des Barges.

- **Eclairage salle des Mûriers** : Monsieur Bernard Balaye informe le conseil municipal que les éclairages de la salle des Mûriers doivent être changés, 14 projecteurs led, d'une consommation plus faible seront installés.

- **Local technique- changement cuve fioul** : Madame le Maire informe le conseil municipal que la cuve fioul du local technique n'est plus aux normes. Un devis a été demandé pour une cuve de 1 000l.

- **Ecole publique** : Madame le Maire informe le conseil municipal que lors du conseil d'école il a été demandé la mise en place d'un visiophone. Des devis sont en cours d'étude. Une étude est également en cours pour remplacer les néons des salles de classes par des leds. Un essai sera fait dans une classe. Des panneaux signalétiques lumineux pourraient être mis en place le long de la Route Bleue au niveau de l'école pour en sécuriser l'entrée.

- **Végétation maison de santé** : Madame Sylvie Franco et Monsieur Pierre Seux informent le Conseil Municipal que des arbres ont été plantés vers la maison de santé.

- **Assainissement Annonay Rhône Agglo** : Madame Martine Ollivier informe le Conseil Municipal que le service Assainissement d'Annonay Rhône Agglo prévoit en 2019, la mise en séparatif des réseaux de la Rue de Cizelle et la Rue des Mûriers pour un montant de 144 931.70 € HT. Le Syndicat des Eaux profitera de ces travaux pour installer les compteurs sur le domaine public.

- **Aménagement Village** : Monsieur Pierre Seux informe le Conseil Municipal que l'aménagement de la Place René Cassin est en cours. Des murs ont été arasés et les employés communaux décaissent pour la mise en place de massifs en pierres, de nouvelles toilettes aux normes handicapées, du mobilier et des végétaux seront installés. La commission environnement a également prévue d'aménager la Mare derrière la mairie, la terre sera stockée vers la station d'épuration, des plantations sont à prévoir fin février, début mars, la mare sera sécurisée le temps des travaux. Des végétaux seront donnés par le Syndicat des 3 rivières. Un espace jeux sera créé avec une aide de 40% de la Région.

- **Déviatiion D82 nuisances sonores** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une pétition envers les nuisances sonores provoquées par la déviation a été réceptionnée en mairie. La pétition a été transmise au Département gestionnaire de la voie, qui doit organiser prochainement une réunion publique.

- **Aurore Sportive Boulieu** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de l'Aurore Sportive de Boulieu. Un avis défavorable est donné à cette demande, la commune subventionne des associations présentes sur le village.

- **Salle des Mûriers** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande, de l'association Leffé07, pour obtenir un tarif préférentiel pour la location de la salle des Mûriers pour le Réveillon. L'association Leffé07 doit participer au Rallye Aïcha des Gazelles et soutien l'association d'un enfant handicapé scolarisé à Saint-Cyr. Madame Elodie Blache ne prend pas part au vote. Par 1 voix contre, 6 abstentions et 7 voix pour, le tarif préférentiel pour les habitants de Saint-Cyr est accordé.

- **Camion pizza** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'emplacement pour la vente de pizzas à emporter, les jeudis soir. Une proposition pour les abords du rond-point qui se situe à la sortie de Davézieux sera faite sous réserve de l'accord du propriétaire de la parcelle et du Département.

- **Label commune sans pesticide** : Monsieur Bernard Balaye informe le Conseil Municipal que la commune bénéficie du label commune sans pesticide, des pancartes seront mises en place prochainement.

- **Feuillet municipal** : Madame Mireille Seignovert informe le Conseil Municipal que le feuillet municipal doit prochainement être distribué.

- **Invitation concertation Région** : Madame le Maire informe que Mme Virginie Ferrrand, Conseillère Régionale, organise une rencontre d'échanges et d'information le 17 décembre à 19h00, à la salle Jean Sablon de Davézieux pour les habitants d'Annonay Rhône Agglo.

- **Recensement de la population** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 17 janvier 2018 au 16 février 2019. Trois agents recenseurs ont été recrutés, Mme Aline Royer, Mme Nathalie Dumond et M. Jean-Noël Arnaud.

- **Vœux du maire** : Les vœux du maire auront lieu vendredi 4 janvier 2019 à 18h30, salle de la Route Bleue.

- **Salle des Mûriers** : Madame le Maire présente une demande de location de la salle des Mûriers par un particulier domicilié sur la commune de Thorrenc qui ne possède pas de salle des fêtes. Les écoles seront consultées car la date demandée correspond aux locations des fêtes de fin d'année scolaire.